

PROCÈS-VERBAL
ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL
DE LA COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL

tenue le 9 juin 2016 à 10 h 00
au siège de la Communauté situé au
1002, rue Sherbrooke Ouest, salle 2410, à Montréal.

SONT PRÉSENTS

M. Denis Coderre, président
M. Marc Demers, vice président

M. Stéphane Boyer	M. Normand Dyotte
M. Pierre Charron	M. Bernard Gagnon
M. Harout Chitilian	M. Paolo Galati
Mme Marie Cinq-Mars	Mme Manon Gauthier
Mme Catherine Clément-Talbot	Mme Patricia R. Lattanzio
M. Martin Damphousse	M. Lionel Perez
M. Claude Dauphin	Mme Chantal Rouleau
M. Alain Dépatie	M. Philippe Roy
Mme Chantal Deschamps	M. Aref Salem
M. Pierre Desrochers	Mme Caroline St-Hilaire
M. Alan DeSousa	M. Peter F. Trent

N'ONT PU ASSISTER

M. Jean Martel*, M. Paul Larocque, M. Guy Pilon* et M. Jean-Marc Robitaille*.

Le directeur général, M. Massimo Iezzoni, et le secrétaire de la Communauté, Me Claude Séguin, assistent à l'assemblée.

La convocation a été transmise le 2 juin 2016 et l'avis public a été donné le 6 juin 2016.

L'assemblée est déclarée ouverte par le président à 10 h 00.

PÉRIODE DE QUESTIONS

La liste des citoyens ayant posé des questions est jointe en annexe.

DÉPÔT D'UN ACTE DE NOMINATION DE MEMBRES DU CONSEIL

Dépôt de la résolution numéro CG16 0365 adoptée par le conseil d'agglomération de la Ville de Montréal le 19 mai 2016 désignant Mme Patricia R. Lattanzio comme membre du conseil de la Communauté en remplacement de Mme Andrée Hénault.



CC16-023 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

PROPOSÉ PAR : M. Bernard Gagnon

APPUYÉ PAR : Mme Manon Gauthier

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que soumis pour la présente assemblée.

CC16-024 APROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE TENUE LE 28 AVRIL 2016

PROPOSÉ PAR : M. Stéphane Boyer

APPUYÉ PAR : M. Philippe Roy

Il est résolu d'approuver, avec dispense de lecture, le procès-verbal de la séance tenue le 28 avril 2016.

CC16-025 PROJET OLÉODUC ÉNERGIE EST

ATTENDU QUE le 30 octobre 2014, l'Office national de l'énergie a reçu une demande de TransCanada pour la construction et l'exploitation du projet Oléoduc Énergie Est ;

ATTENDU QUE le 17 décembre 2015, TransCanada a déposé des modifications à sa demande ;

ATTENDU QUE le 3 février 2016, l'Office national de l'énergie a exigé de TransCanada qu'elle dépose une demande consolidée ;

ATTENDU QUE le 17 mai 2016 TransCanada a déposé sa demande consolidée à l'Office national de l'énergie et que celle-ci ne contient pas d'information concernant le franchissement de la rivière des Outaouais ;

ATTENDU QUE l'Office national de l'énergie doit évaluer la demande consolidée de manière à déterminer si elle est suffisamment complète et publier l'ordonnance débutant le processus d'examen par le comité d'audience ;

ATTENDU QUE TransCanada prévoit déposer l'étude de faisabilité d'un franchissement sans tranchée de la rivière des Outaouais à l'automne 2016 ;

ATTENDU QUE la Communauté considère que l'étude de faisabilité du franchissement de la rivière des Outaouais est essentielle pour évaluer les risques de sécurité, les impacts environnementaux et les risques pour les bassins versants de la méthode proposée par TransCanada ;

Vu la recommandation du comité exécutif sous la résolution numéro CE16-163 adoptée à sa séance du 31 mai 2016,

.../3



CC16-025
suite

PROPOSÉ PAR : M. Marc Demers

APPUYÉ PAR : Mme Chantal Deschamps

Il est résolu

De demander à l'Office national de l'énergie d'exiger le dépôt de l'étude de faisabilité de TransCanada relativement au franchissement de la rivière des Outaouais, incluant les impacts sur les bassins versants, pour son projet Oléoduc Énergie Est avant de déterminer le caractère complet de sa demande consolidée.

CC16-026

APPROBATION D'UN EMPRUNT POUR LE MÉTRO DÉCRÉTÉ PAR LE RÈGLEMENT NUMÉRO R-145-1 DE LA SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE MONTRÉAL.

Vu la recommandation du comité exécutif sous la résolution numéro CE16-179 adoptée à sa séance du 31 mai 2016,

PROPOSÉ PAR : M. Alan DeSousa

APPUYÉ PAR : M. Aref Salem

Il est résolu d'approuver, en vertu de l'article 158 de la Loi sur la Communauté métropolitaine de Montréal,

La modification spécifique aux immobilisations afférentes au réseau de métro apportée au Programme triennal d'immobilisations 2016-2017-2018 de la Société de transport de Montréal par la résolution CA-2016-088 de son conseil d'administration, concernant le projet de prolongation de la durée de vie des voitures de métro MR-73, et

L'emprunt additionnel de cinquante-cinq millions cent soixante-dix-huit mille deux cent quatre-vingt-onze dollars (55 178 291 \$) décrété pour le réseau de métro par le règlement numéro R-145-1 de la Société de transport de Montréal portant le financement du projet de prolongation de la durée de vie des voitures de métro MR-73 à soixante-neuf millions douze mille cent cinquante-sept dollars (69 012 157 \$).

CC16-027

APPROBATION D'UN EMPRUNT POUR LE MÉTRO DÉCRÉTÉ PAR LE RÈGLEMENT NUMÉRO R-165 DE LA SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE MONTRÉAL.

Vu la recommandation du comité exécutif sous la résolution numéro CE16-180 adoptée à sa séance du 31 mai 2016,

PROPOSÉ PAR : M. Aref Salem

APPUYÉ PAR : M. Pierre Desrochers

Il est résolu d'approuver, en vertu de l'article 158 de la Loi sur la Communauté métropolitaine de Montréal,

La modification spécifique aux immobilisations afférentes au réseau de métro apportée au Programme triennal d'immobilisations 2016-2017-2018 de la Société de transport de Montréal par la résolution CA-2016-089 de son conseil d'administration, concernant le projet d'augmentation de la capacité électrique du poste de district Legendre, et

.../4



CC16-027
suite

L'emprunt de quarante-cinq millions soixante-deux mille quatre cent cinquante-quatre dollars (45 062 454 \$) décrété pour le réseau de métro par le règlement numéro R-165 de la Société de transport de Montréal pour financer le projet d'augmentation de la capacité électrique du poste de district Legendre.

CC16-028

NOMINATIONS AU COMITÉ DE TRANSITION CONCERNANT
L'ORGANISATION DU TRANSPORT COLLECTIF MÉTROPOLITAIN

Vu la recommandation du comité exécutif sous la résolution numéro CE16-181 adoptée à sa séance du 31 mai 2016,

PROPOSÉ PAR : M. Paolo Galati

APPUYÉ PAR : Mme Chantal Deschamps

Il est résolu

De désigner le directeur général de la Communauté, M. Massimo Iezzoni, et la directrice principale de la Planification stratégique et Innovations de la Société de transport de Montréal, Mme Céline Desmarteau, comme membres du comité de transition constitué en vertu de l'article 6 de la Loi modifiant principalement l'organisation et la gouvernance du transport collectif dans la région métropolitaine de Montréal ;

De demander au ministre de ne fixer aucune rémunération pour les membres du comité de transition désignés par la Communauté mais de fixer à leur égard les règles relatives au remboursement des dépenses faites dans l'exercice de leurs fonctions.

CC16-029

PRÉSIDENTE DE COMMISSIONS

Vu la recommandation du comité exécutif sous la résolution numéro CE16-130 adoptée à sa séance du 14 avril 2016,

PROPOSÉ PAR : M. Normand Dyotte

APPUYÉ PAR : M. Martin Damphousse

Il est résolu

De désigner M. Guy Pilon comme président de la Commission du transport en remplacement de M. Paul Larocque qui demeure membre de la commission ;

De désigner Mme Sonia Paulus comme présidente de la Commission du logement social en remplacement de Mme Suzanne Dansereau qui demeure membre de la commission.

Commentaires des membres du Conseil

- M. Desrochers, au nom de la présidente de la Commission du développement économique, des équipements métropolitains et des finances, fait part du cheminement des travaux en cours concernant l'étude du mandat confié à Montréal International en matière de promotion et d'attraction d'investissement direct étranger.



- Mme Gauthier, au nom de la présidente de la Commission du logement social, fait état du dépôt du rapport sur les offices municipaux d'habitation et des recommandations qu'il préconise.
- M. Boyer, président de la Commission de l'environnement, fait état du dépôt du rapport de la consultation publique tenue sur le projet de la Corporation internationale d'avitaillement de Montréal.
- M. Charron dépose la résolution 2016-05—2748 du Conseil intermunicipal de transport des Laurentides concernant le processus de nomination des membres du conseil d'administration de l'Autorité régionale de transport métropolitain.

Documents déposés

- Procès-verbaux des séances du Comité exécutif tenues le 14 avril et le 19 mai 2016.

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 10 h 40.

Les résolutions numéros CC16-023 à CC16-029 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Denis Coderre
Président

Claude Séguin
Secrétaire

* Note du secrétaire de la Communauté :

M. Jean Martel, M. Guy Pilon et M. Jean-Marc Robitaille ont motivé leur absence au sens du règlement sur le traitement des membres du conseil de la Communauté.

ANNEXE

Assemblée ordinaire du conseil du 9 juin 2016

Période de questions des citoyens

NOM	SUJET DE L'INTERVENTION
Mme Nadia Podteteney Association des propriétaires de Saint-Bruno	L'agrile du frêne.
M. Christian Foisy Citoyens au courant	Projet Oléoduc Énergie Est et l'Office national de l'énergie.
M. Luc Falardeau Citoyens au courant	Projet Oléoduc Énergie Est et le comité de vigilance de la Communauté.